

Candidature 2023

Au Conseil d'administration de Talents et Partage (6 postes)

Au Comité opérationnel des projets de financement et du développement (15 postes maximum)

Candidature aux 2 instances avec une préférence pour :

Le Conseil d'administration ou
Le Comité opérationnel

(la pré-candidature aux deux est possible, mais vous ne pourrez pas être membre des deux organes)

Prénom	
Nom	
Civilité (Mr / Mme)	
Code Postal + Ville	
Actif / retraité <i>(Indiquez ici le lieu d'exercice et vos fonctions (services centraux / réseaux / filiales)</i>	
Adresse e-mail	
Téléphone personnel	
Vos motivations	

Talents & Partage

Vos compétences (issues du monde associatif ou professionnel)	
Vos compétences informatiques	
Réseaux sociaux utilisés et maîtrisés	
Date	

Important :

1. Votre candidature sera examinée avec attention par le bureau du Conseil d'administration, compte tenu du fait que, pour l'ensemble des futurs organes de gouvernance de l'association nous visons un équilibre entre actifs/retraités, hommes/femmes ainsi qu'une répartition des compétences nécessaires au bon fonctionnement de ces deux organes.
2. Si vous êtes personnellement impliqué dans une association de solidarité, celle-ci ne pourra prétendre à aucun concours de la part de Talents et Partage pendant toute la durée de votre mandat. Cette règle s'applique expressément aux proches des membres du Conseil d'administration et du Comité opérationnel, à savoir les membres de leur famille, leur conjoint(e), leurs enfants ou leurs parents.

**Votre candidature est à envoyer à l'adresse mail :
candidatures@talents-partage.org avant le 31 mars 2023 au plus tard.
Aucune candidature ne pourra être acceptée après cette date.**